

Bonjour,

Un mot pour appuyer sans réserve la construction d'une 2ème école à l'île des sœurs.

Tous les enfants ont droit à l'éducation à proximité de leur lieu de résidence .On ne peut faire voyager matin et soir des jeunes enfants sur le pont Champlain et nos autoroutes congestionnés.L'école actuelle est bondée.Si on pense au bien être de nos enfants qui seront les adultes de demain,on doit leur construire une école dans un lieu sécuritaire ,près de leur chez-soi.Pensons à nos enfants et aux citoyens de demain!

Merci!

Hélène Marinier